



www.metissages.net

70, rue du Rendez-vous
75012 Paris
06 70 16 62 80

L'analyse des pratiques professionnelles

L'analyse des pratiques réunit des professionnels d'une même équipe ou d'un même métier qui souhaitent échanger et prendre du recul sur leur travail quotidien, sur les difficultés rencontrées.

Les pratiques des professionnels sont contraintes d'évoluer et de s'adapter. Au quotidien, il est difficile de prendre le temps de parler de ses difficultés rencontrées au travail. Lorsqu'elles ne sont pas intelligibles, ces difficultés sont une source de risques pour la santé physique et psychique du professionnel et dégradent la qualité du travail. L'objectif est de mutualiser les pratiques professionnelles, ainsi que d'intégrer de nouvelles clefs de lecture afin de mieux comprendre les situations de terrain.

Animée par un/e psychologue du travail, l'analyse des pratiques est un accompagnement dynamique basé sur l'écoute, le questionnement, la reformulation et la suggestion.

L'analyse des pratiques professionnelles permet aux participants :

- De réfléchir aux conduites professionnelles.
- De mutualiser les expériences.
- D'élaborer des solutions aux problèmes.
- De renforcer la communication et les liens de coopération.
- D'apprendre avec les autres.
- De transmettre et de capitaliser son savoir faire.

Quand mettre en place l'analyse des pratiques professionnelles d'une équipe ?

Lorsque l'on se trouve en questionnement ou sans réponse face à des problèmes rencontrés dans le travail quotidien pour prendre du recul et permettre de se remobiliser. Il est aussi possible de travailler des thématiques comme la gestion du stress dans l'urgence, la gestion de l'agressivité de son interlocuteur (salarié, client ou usager), la solitude, la souffrance au travail..

A qui s'adresse l'analyse des pratiques professionnelles?

A tous les corps de métier désireux de prendre du recul par rapport à leur travail. Ainsi qu'à toutes les personnes qui souhaitent avoir du temps pour réfléchir à leurs pratiques.

Nos accompagnements peuvent entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue et dans le cadre du DIF.

Contact : Moto Takashima - 06 70 16 62 80 - takashima@metissages.net

www.metissages.net

Sarl au capital de 4.200 € - Siret : 481 459 212 000 33 - Ape : 7021Z - Adeli : 75 93 3562 3 - Organisme de formation : 11 93 05620 93